

PAIEMENT DU DIVIDENDE 2017

Calendrier et modalités

L'Assemblée générale mixte des actionnaires réunie hier a approuvé le dividende au titre de l'exercice 2017 d'un montant de **0,85 euro par action**, et a décidé de proposer aux actionnaires une option de paiement du dividende en actions nouvelles pour 100% de ce montant. Les actionnaires d'Edenred recevront ainsi 100% du dividende en espèces ou 100% en actions ordinaires nouvelles Edenred, au choix de l'actionnaire.

Calendrier du paiement du dividende

- **Date d'arrêt des positions** (*record date*) : 11 mai 2018.
- **Date de détachement** (*ex date*) : 14 mai 2018.
- **Délai de l'option** : du 14 mai 2018 au 25 mai 2018 inclus. Les actionnaires pourront exercer leur option pendant cette période. Les actionnaires n'ayant pas exercé leur option au plus tard le 25 mai 2018 inclus percevront leur dividende intégralement en espèces.
- **Date de paiement** : 8 juin 2018 quel que soit le mode de paiement du dividende.

Modalités d'exécution

Pour exercer cette option, les actionnaires pourront adresser leur demande à leur intermédiaire financier auprès duquel leurs actions sont inscrites ou, pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs tenus par la société, à son mandataire. Les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option au plus tard le 25 mai 2018 inclus percevront leur dividende intégralement en espèces.

Cette option peut être soumise à des restrictions légales pour les actionnaires non-résidents français. Les actionnaires sont tenus de s'informer des conditions applicables en vertu du droit et des règles du pays de leur résidence.

Le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du dividende est fixé à 24,88 euros. Ce prix correspond à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés (cours d'ouverture) sur le marché Euronext Paris lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée générale, diminuée du montant net du dividende, et arrondi au centime d'euro supérieur.

Les actions ainsi émises porteront jouissance au 1er janvier 2018 et seront entièrement assimilées aux actions ordinaires déjà émises composant le capital social de la société. L'admission des actions Edenred nouvelles aux négociations sur le compartiment A du marché Euronext Paris (Code ISIN: FR0010908533) interviendra à compter du 8 juin 2018, sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.

Le nombre maximum d'actions nouvelles susceptibles d'être émises pour les besoins du paiement en dividende en actions est de 8 025 977 actions représentant environ 3,4% du capital social et 3,3% des droits de vote exerçables de la société sur la base du capital et des droits de vote au 30 avril 2018.

Pour toute information complémentaire, un mode d'emploi détaillé est accessible sur le site internet Edenred.com (rubrique Investisseurs/Actionnaires) en cliquant sur ce [lien](#).

Avertissement

Cette option ne constitue pas une offre ou une sollicitation pour l'achat ou la souscription de titres financiers aux Etats-Unis au sens du U.S. Securities Act de 1933 ou dans tout autre pays où une telle opération serait contraire à la réglementation applicable. L'option de recevoir le paiement du dividende en actions n'est pas ouverte dans certains pays, notamment ceux dans lesquels une telle option nécessite un enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités de marchés locales. Les actionnaires résidant hors de France doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'assurer qu'ils s'y conforment.

Edenred est le leader mondial des solutions transactionnelles au service des entreprises, des salariés et des commerçants, avec un volume d'affaires de plus de 26 milliards d'euros en 2017, dont 78% sous format digital. Que ce soit par mobile, sur des plateformes en ligne, par carte ou via un titre-papier, ses solutions permettent d'accorder du pouvoir d'achat supplémentaire aux salariés, d'optimiser les dépenses des entreprises et d'apporter du volume d'affaires additionnel aux commerçants partenaires du Groupe.

L'offre d'Edenred se répartit autour de trois lignes de métiers :

- Avantages aux salariés (Ticket Restaurant®, Ticket Alimentación, Ticket Plus, Nutrisavings...),
- Solutions de mobilité professionnelle (Ticket Log, Ticket Car, UTA, Empresarial...)
- Solutions complémentaires : Paiement inter-entreprises (Edenred Corporate Payment), Motivation et récompenses (Ticket Compliments, Ticket Kadéos) et Programmes sociaux publics.

Le Groupe connecte ainsi un réseau unique de 44 millions de salariés, 770 000 entreprises ou collectivités et 1,5 million de commerçants.

Coté à la Bourse de Paris au sein de l'indice CAC Next 20, Edenred est présent dans 45 pays avec près de 8 000 collaborateurs.

Suivre Edenred sur Twitter : www.twitter.com/Edenred

Les marques et logos cités et utilisés dans ce communiqué sont des marques déposées par EDENRED S.A., ses filiales ou des tiers. Elles ne peuvent faire l'objet d'un usage commercial sans le consentement écrit de leur propriétaire.



CONTACTS

Relations presse

Anne-Sophie Sibout
+33 (0)1 74 31 86 11
anne-sophie.sibout@edenred.com

Anne-Sophie Sergent
+33 (0)1 74 31 86 27
anne-sophie.sergent@edenred.com

Relations investisseurs

Solène Zammito
+33 (0)1 74 31 88 68
solene.zammito@edenred.com

Loïc Da Silva
+33 (0)1 74 31 87 09
loic.dasilva@edenred.com

Relations actionnaires individuels

Elisabeth Pascal
(numéro vert gratuit) : 0 805 652 662
relations.actionnaires@edenred.com

